

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes**

**Séance ordinaire du 19 janvier 2023**

**Délibération n° 2023-01-11**

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 13/01/2023
En exercice	29	Date de l'affichage : 13/01/2023
Qui ont pris part à la délibération	26	

**Présents :** Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Serge ARLA ; Christine VICENTE ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Sénay OZTURK ; Vincent POURREZ ; Christian BURGARD ; Vincent BAUDONNE ; Sonia DYLBAITYS ; Jean-Michel MABILLET ; Mylène LARRIEU ; Christel EYHERAMOUNO ; Delphine OUVRANS ; Sébastien ROBERT ; Jean-Pierre LABADIE ; Carine REY.

**Absents excusés :**

Jérôme NOBLE donne procuration à Christian BURGARD en date du 19 janvier 2023.

Frédéric LAHARIE donne procuration à Serge ARLA en date du 19 janvier 2023.

Frédérique ROMERO donne procuration à Mylène LARRIEU en date du 17 janvier 2023.

Alain CALIOT donne procuration à Jean-Michel MABILLET en date du 13 janvier 2023.

**Absents :** Davy CAMY ; Cindy ESPLAN ; Bertrand LEIRIS.

Secrétaire de séance : Catherine VICENTE-PAUCHON

**Objet : Election de la 4<sup>ème</sup> adjointe.**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-7-2,

VU la délibération n°2023-01-06 du Conseil Municipal du 05 janvier 2023, décidant de ne pas maintenir Mme Caroline GUERAUD dans ses fonctions d'adjointe au Maire,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint à qui sera attribué le rang de 4<sup>ème</sup> adjoint, en maintenant le principe de la parité homme/femme,



Considérant qu'en cas d'élection d'une seule adjointe, celle-ci est élue au scrutin secret à la majorité absolue,

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection de la 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire.

Sont candidates : Mme Christine VICENTE.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 26
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 19

Mme Christine VICENTE est élue 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire par 19 voix.

Par le présent vote, le conseil municipal

### DECIDE

**ARTICLE 1.** Mme Christine VICENTE est élue 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire.

**ARTICLE 2.** Mme le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette décision.

**ARTICLE 3.** La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)



Pour extrait conforme,  
Le 20 janvier 2023  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire le 24 / 01 / 2023  
- après télétransmission électronique le 24 / 01 / 2023  
- et mise en ligne sur le site de la commune le 24 / 01 / 2023

